

Marchés de télécommunications et de reproduction (photocopies) - Autorisation de signature

M. LE MAIRE, Rapporteur : Les différents marchés de télécommunications et de reproduction (photocopies Mairie, Écoles) arrivant à échéance fin 2003, il convient de relancer une nouvelle procédure de mise en concurrence.

Objet	Descriptif	Montant annuel
Télécommunications	Fourniture des abonnements téléphoniques, acheminement des communications depuis tous les sites municipaux. Le marché constitué de différents lots pourra être reconduit en 2005 et 2006	Mini : 235 000 € Maxi : 940 000 €
Photocopieurs pour les services municipaux	Location, maintenance sur une durée de 3 à 5 ans du parc des photocopieurs destinés aux services municipaux.	Mini : 75 000 € Maxi : 150 000 €
Photocopieurs pour les écoles maternelles et élémentaires	Location, maintenance sur une durée de 3 à 5 ans du parc de photocopieurs destinés aux écoles.	Mini : 80 000 € Maxi : 160 000 €

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à signer les marchés à intervenir après mises en concurrence, ainsi que le (ou les) avenant(s) ou décision(s) de poursuivre permettant l'exécution complète des prestations, ceci dans la limite des crédits inscrits aux budgets, étant précisé que les avenants ou décisions de poursuivre entraînant une augmentation du marché supérieure à 5 %, cette autorisation ne sera effective qu'après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 3 octobre 2003.